

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT & ENTREPRISE

Nom du produit : MASTERS A-PLUS

Utilisation : Scellant adhésif anaérobie pour filetage de tuyaux et joints d'étanchéité

Famille chimique: Mixture

Nom et adresse du fournisseur :

G. F. THOMPSON CO. LTD.
620 Steven Court
Newmarket, Ontario
L3Y 6Z2

Nom et adresse du fabricant :

Se référer au fournisseur.

Numéro de téléphone d'urgence : 905-898-2557

Catégories SIMDUT : D1A, D2B

SECTION II – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Ingrédients</u>	<u>No CAS</u>	<u>% poids</u>	<u>TLV (ACGIH)</u>	<u>PEL (OSHA)</u>	<u>AUTRE</u>
Polyglycol diméthacrylate	25852-47-5	20-35	Nil	Nil	Nil
Plastifiant polymérique	29408-67-1	20-30	Nil	Nil	Nil
Bisphénol A résine fumarate	39382-25-7	15-25	Nil	Nil	Nil
Polyéthylène	9002-88-4	5-10	Nil	Nil	Nil
Polytétrafluoroéthylène	9002-84-0	5-10	Nil	Nil	AEL (limite acceptable d'exposition) (Dupont) 10 mg/m ³ , 8 h. TWA, total poussière: 5mg/m ³ , 8 h. TWA poussière respirable
Dioxyde de titane	13463-67-7	1-5	10mg/m ³ TWA	15 mg/m ³ TWA (total poussière)	Nil
Hydroperoxyde de cumène	80-15-9	1-3	Nil	Nil	1 ppm(6mg/m ³) Peau (WEEL)
Saccharine	81-07-2	1-3	Nil	Nil	Nil
Silice à l'état gazeux	7631-86-9	1-3	6mg/m ³ TWA	10mg/m ³ TWA	3mg/m ³ TWA poussière respirable

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:

Pâte

Couleur :

Blanc

Odeur:

Faible

Pression de vapeur :

Moins de 10 mm @ 80°F (27°C)

Densité de vapeur:

Non disponible

Solubilité dans l'eau:

Faible

Densité relative :

1.16

Point d'ébullition :

> 300° F (149°C)

COV Composé organique volatil:

0.12%; 1.4g/litre

Taux d'évaporation (Éther = 1):

Non disponible

PH:

Non applicable

SECTION IV – MESURES CONTRE LES RISQUES D’INCENDIE

Point d’éclair (Méthode) (TCC):	200° F (93,3°C)
Moyens d’extinction recommandés :	Dioxyde de carbone, mousse, agent chimique en poudre
Procédures spéciales en combat d’incendie:	Aucune
Produits de combustion dangereux:	Oxydes de carbone, composés fluorés toxiques. Vapeurs organiques irritantes
Risques d’incendie et d’explosion inhabituels :	Aucun
Limite inférieure d’inflammabilité / explosion %:	Non disponible
Limite supérieure d’inflammabilité / explosion %:	Non disponible

SECTION V - DONNÉES SUR LA STABILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Stable
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas.
Décomposition dangereuse de produits :	Oxydes de carbone, composés fluorés toxiques. Vapeurs organiques irritantes
Matières incompatibles (Produits à éviter) :	Agents oxydants forts

SECTION VI – DONNÉES GÉNÉRALES RELATIVES À L’URGENCE

CLASSIFICATIONS HMIS:

SANTÉ:	2
INFLAMMABILITÉ :	1
RISQUE PHYSIQUE:	1

AVERTISSEMENTS:

CAUSE UNE IRRITATION OCULAIRE.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION ALLERGIQUE.
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES

Voies d’exposition primaires: Contact cutané, par inhalation & contact oculaire

Signes et symptômes relatif à l’exposition :

Inhalation:	Peut causer une irritation des voies respiratoires. Les vapeurs peuvent engendrer des maux de tête, la nausée, le vertige, et l’irritation des voies respiratoires. Peut causer des symptômes d’intoxication.
Contact cutané:	Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation cutanée.
Contact oculaire:	Le contact avec les yeux causera une irritation.
Ingestion:	Non reconnu comme étant dangereux à l’ingestion.

Conditions aggravées par l’exposition :

Par exposition: Troubles oculaires, cutanées et respiratoires.

SECTION VII – PREMIERS SOINS

- Ingestion:** Ne pas provoquer le vomissement. Garder le sujet calme. Obtenir des soins médicaux.
- Inhalation:** Mener le sujet à un endroit pourvu d'air frais. Si les symptômes s'accroissent ou persistent, obtenir des soins médicaux.
- Contact cutané:** Se laver avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements et souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. En présence de symptômes, obtenir des soins médicaux.
- Contact oculaire:** Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau, préférablement de température mitigée moyenne, pour une durée d'au moins 15 minutes, prenant soins de bien tenir les paupières ouvertes en tout temps. Obtenir des soins médicaux.
- .

SECTION VIII – PROTECTION PERSONNELLE

- Protection des yeux et du visage:** Lunettes de sécurité ou lunettes étanches munies d'écrans latéraux de protection.
- Protection cutanée:** Port de gants en caoutchouc ou en plastique et vêtements protecteurs appropriés.
- Protection respiratoire:** En cas d'exposition prolongée ou lorsque l'indice d'exposition excède les limites, utiliser un appareil respiratoire certifié par NIOSH.
- Sécurité intégrée :** Ventilation à air forcée peut être requise lorsque les concentrations excèdent les limites d'exposition permises.

SECTION IX – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- Manutention:** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Se laver minutieusement après l'usage. À utiliser qu'en présence d'une ventilation adéquate.
- Entreposage:** Entreposer à une température entre 46° et 82°F (7,8° et 27,8°C) ou suivant les recommandations sur l'étiquette liées à la durée limite de stockage.

Information relatif au transport de la marchandise :

Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TDGR) :

Le transport de ce produit ne fait pas l'objet de réglementations par RTMD (TDGR) à l'intérieur du Canada.

SECTION X- MESURES LORS D'UN DÉVERSEMENT ACCIDENTEL / MISE AU REBUT

- Mesures préventives personnelles :** Port d'équipements de protection adéquats
- Protection de l'environnement:** Ne pas permettre le déversement à l'intérieur de drains ou dans les eaux de surface.
- Mesures de nettoyage:** Imbiber le produit d'un agent absorbant inerte. Entreposer dans un contenant partiellement rempli et scellé jusqu'à la mise au rebut.
- Recommandations pour la mise au rebut:** Disposer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux de votre localité.

SECTION XI- PREPARATION INFORMATION

Préparé par : G. F. THOMPSON CO. LTD.
Numéro de téléphone : 905-898-2557
Date de préparation: Le 30 mars 2011

Glossaire d'abréviations :

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (É.-U.)
AEL Limite acceptable d'exposition / Acceptable Exposure Limit
CAS : Chemical Abstract Service (É.-U.)
CEPA: Registre environnemental de la LCPE (Canadian Environmental Protection Agency)
HMIS : Système d'identification des matières dangereuses (Hazardous Materials Identification System)
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health (É.-U.)
OSHA : Occupational Safety and Health Act (É.-U.)
PEL : Limite admissible d'exposition ((PEL) Permissible exposure limit)
RTECs : Registre des effets toxiques de substances chimiques (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)
RTMD (TDGR) : Règlement sur le transport des marchandises dangereuses
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV: Valeurs-seuils (Threshold Limit Values)
TWA Limite moyenne pondérée dans le temps (Time Weighted Average)